

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 3 juillet 2018

<u>Présents :</u>	MME Odile BEGORRE-MAIRE
	M. Denis BERGEROT
	M. Jean-François GRANDBASTIEN
	M. Dominique GRANDIEU
	M. Philippe HALLIER
	MME Renée HENRY
	M. Jean-Pierre HUET
	M. Denis MACHADO
	M. Jean-Jacques MAXANT
	MME Martine SCHREIBER
	M. Laurent TROGRIC
	M. Bernard VERGANCE
<u>Ayant donné pouvoir :</u>	MME Jeannine DOUGOUD à MME HENRY
<u>Excusés :</u>	M. Sébastien DOSE
	MME Martine DROUOT
	M. Antony KUHN
	M. Sébastien POINT

N°09 – DB du 03/07/2018

Rapporteur : M. BERGEROT

**Attribution d'une subvention exceptionnelle
à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Fortifié de Frouard**

L'association de Sauvegarde du patrimoine fortifié de Frouard réhabilite le site de la Batterie de l'Eperon et l'ouvre aux visiteurs en proposant des visites guidées. L'association propose chaque année aux Journées du Patrimoine des visites gratuites.

Cette année, pour commémorer le centenaire de l'Armistice, l'association souhaite présenter un spectacle audiovisuel.

Le spectacle d'une durée d'1h15 se compose d'une fresque audiovisuelle en douze tableaux, illustrant la Grande Guerre et intégrant l'histoire de la Batterie de l'Eperon au cours du conflit. Les artistes intervenants « passeurs de mémoire » offrent au public, par leur propre créativité, un autre regard sur ce conflit qui n'est pas celui de l'historien.

Le plan de financement de l'association est le suivant :

DEPENSES	Montant TTC	RECETTES PREVISIONNELLES	Montant	% du montant TTC
Prestations artistiques et techniques	1 400 €	Conseil Départemental (sollicité)	800 €	18 %
Location de matériel technique	2 700 €	Commune de Frouard (sollicité)	800 €	18 %

Catering, réception des artistes	200 €		Communauté de communes du Bassin de Pompey	2 000 €	44 %
Communication	200 €		TOTAL FINANCEMENT PUBLIC	3 600 €	80 %
			Entrées payantes	500 €	11 %
			Autofinancement	400 €	9 %
TOTAL	4 500 €		TOTAL	4 500 €	100%

Il est proposé au bureau délibératif de soutenir ce spectacle en allouant une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à l'association de Sauvegarde du patrimoine fortifié de Frouard.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission développement économique, commerce, tourisme, emploi et formation professionnelle du 7 juin 2018,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE de soutenir le spectacle audiovisuel sur la Première Guerre Mondiale à la Batterie de l'Eperon en allouant une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association de Sauvegarde du Patrimoine Fortifié de Frouard.

INSCRIT les crédits nécessaires sur la ligne 95 6743 en décision modificative du budget principal 2018.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRLIC